

Zeitschrift: Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse
Herausgeber: Office fédéral de topographie swisstopo
Band: - (2010)
Heft: 3

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière – Etat des lieux

■ L'article suivant présente les derniers développements réalisés pour le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF).

Les membres de l'organisme d'accompagnement ont été désignés

Nous vous avons informés dans le précédent numéro de la revue Cadastre sur l'organisme d'accompagnement selon l'article 31 de l'ordonnance sur le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (OCRDP) qui veille à la mise en place du cadastre RDPPF et au suivi de ses tâches.

Entre-temps, les organisations compétentes ont proposé leurs représentant-e-s. Il s'agit

des représentants de la Confédération désignés par swisstopo:

- **Fridolin Wicki**, directeur suppléant de swisstopo et responsable de la Direction fédérale des mensurations cadastrales, président
- **Alain Buogo**, responsable de la COSIG, swisstopo

des représentants de la Confédération désignés par l'Organe de coordination de la géoinformation au niveau fédéral (GCS):

- **Rolf Giezendanner**, Office fédéral du développement territorial ARE
- **Tom Klingl**, Office fédéral de l'environnement OFEV

des représentants des cantons désignés par la Coordination intercantonale des géoinformations (CIGEO):

- **Bernhard Künzler**, canton de Berne, Conférence suisse des aménagistes cantonaux COSAC
- **Simon Rolli**, canton de Bâle-Ville, Conférence des services cantonaux de géoinformation CCGEO
- **Philippe Baltzer**, canton d'Argovie, Conférence des chefs des services et offices de protection de l'environnement de Suisse CCE
- **Fredy Widmer**, canton de St-Gall, Conférence des services cantonaux du cadastre CSCC

des représentant-e-s des communes désignés par la Coordination intercantonale des géoinformations (CIGEO):

- **Christine Früh Schlatter**, ville de Berne
- **Olaf Wolter**, ville de Schaffhouse.

L'organisme d'accompagnement entrera en fonction dans la seconde moitié de l'année.

Candidature des cantons pour participer à la première étape de la mise en place du cadastre: Prolongation du délai de candidature

Sur la base d'une demande de la Coordination intercantonale des géoinformations (CIGEO), nous avons décidé de prolonger le délai de candidature de 3 mois, soit jusqu'au 31 janvier 2011.

Une première suisse en matière de cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière.

Le Parlement du canton du Jura a approuvé le 16 juin dernier une nouvelle loi sur la protection de la nature et du paysage. A l'article 22, on trouve pour la première fois dans une loi d'un canton suisse la mention du cadastre RDPPF:

Article 22

Les restrictions touchant la propriété foncière à la suite de mesures de protection fixées par voie d'arrêté sont, en général, mentionnées au Registre foncier et dans le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière.

Direction fédérale des mensurations cadastrales



■ En 2004, le groupement Ingénieurs-Géomètres Suisse (IGS) lançait le portail des métadonnées de la mensuration officielle (MO). Afin de pouvoir utiliser l'environnement mis en place dans le cadre de la création de l'infrastructure fédérale de données géographiques, à l'Office fédéral de topographie swisstopo, l'application y a été transférée à la fin de l'année 2009.

Sur GeoMeta, il est possible de consulter l'état de la MO sur toute la Suisse et d'obtenir également des informations sur les données de la MO (métadonnées).

Les informations suivantes – en relation avec la commune – sont disponibles:

- Etat de la mensuration (analogique, digital ou non mensuré);
- Informations telles que: noms et adresses des géomètres-conservateurs (-trices), diffusion des données;
- Informations concernant le registre foncier (arrondissement, adresse du bureau du registre foncier);
- Renseignements sur les travaux en cours;
- Données statistiques en relation avec la commune.

L'accès aux informations s'effectue de plusieurs manières: graphiquement, par le biais de la carte, via la fonction de recherche et ses critères spécifiques «commune», «canton», «noms géographiques», «NPA» ou à l'aide de coordonnées.

La Direction fédérale des mensurations cadastrales (D+M) est, en collaboration avec les services cantonaux du cadastre et l'IGS, responsable de la mise à jour des données. L'actualisation intervient directement depuis AMO¹, la base de données pour la gestion et le controlling des travaux de mensuration.

¹ Administration de la Mensuration Officielle

Direction fédérale des mensurations cadastrales

■ Le nouveau service de contrôle CheckCH a été développé en collaboration avec les cantons de Berne et de Zurich pour la vérification et l'assurance de la qualité des données de la MO. Cet outil doit aider les spécialistes compétents au niveau fédéral et cantonal de même que le secteur privé à proposer des données exemptes de toute erreur.

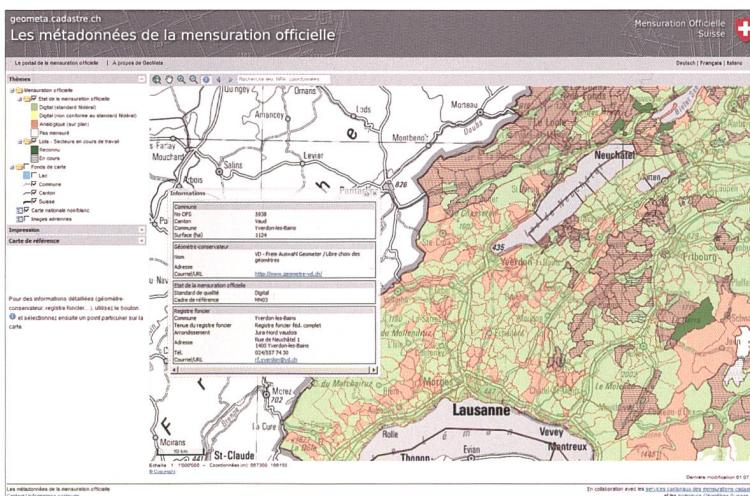
La Direction fédérale des mensurations cadastrales (D+M) a développé le service Internet «Checkservice CheckCH», visant à contrôler les jeux de données de la mensuration officielle (MO), en étroite collaboration avec les cantons de Berne et de Zurich. Ainsi, le nombre de tests a plus que doublé par rapport au service de contrôle précédent CheckLT et le test destiné à l'ajustement des limites communales (contrôle des limites communales) a été revu et adapté.

Avec le nouveau checkservice CheckCH mis en ligne à la mi-mai 2010, un outil complet est dorénavant à la disposition de tous les professionnels actifs dans le domaine de la MO pour le contrôle et l'assurance de la qualité des jeux de données dans le respect du modèle de donnée MD.01-MO-CH.

L'utilisation de ce service est gratuite et son accès est libre moyennant un enregistrement préalable auprès de la D+M (checkservice@cadastre.ch). Au terme du contrôle réussi des données par le checkservice, le lien vers le fichier des résultats est automatiquement transmis à l'adresse de courrier électronique indiquée. Des informations complémentaires vous sont fournies dans le manuel de l'utilisateur, également accessible en ligne.

Le nouveau service de contrôle peut être appelé directement à l'adresse abrégée www.cadastre.ch/checkservice. L'analyseur CheckCH sera également utilisé à l'avenir par la D+M pour réaliser des contrôles de la qualité des données de la MO par échantillonnage et contribuer ainsi à améliorer les données et à les harmoniser.

Direction fédérale des mensurations cadastrales



En 2012, nous fêterons les cent ans de la mensuration officielle!

Le projet intitulé «100 ans de la MO» a été lancé en 2009. Après avoir décidé de renoncer à une exposition itinérante, la direction générale du projet (DGP) a souhaité connaître le niveau d'intérêt pour divers produits et activités en lien avec la célébration du centenaire de la MO. C'est la raison pour laquelle une enquête a été réalisée en avril. En voici brièvement les résultats.

Au terme d'une étude approfondie menée auprès d'organisateurs et de responsables d'expositions, la DGP a pris la décision de renoncer à une exposition itinérante – la charge financière et en personnel aurait été exagérément élevée. A sa place, l'accent sera mis sur des activités régionales durant l'année du centenaire, pour autant que cette perspective suscite l'intérêt des bureaux de géomètres, des associations et des cantons. Pour en avoir le cœur net, la direction du projet a mené une enquête en avril 2010 auprès des membres et des comités des différentes associations concernées¹ (765 formulaires ont été expédiés). Les participants à la consultation comptant surtout parmi les propriétaires de bureaux et les professionnels occupant des fonctions de direction (aussi bien dans l'administration que dans le secteur privé), un certain poids peut être accordé aux résultats (119 réponses). En voici un résumé en reprenant l'ordonnancement des sujets du questionnaire.

• Publication commémorative

L'idée d'une publication commémorative a recueilli un large assentiment. La question de son prix de vente devra certainement être évoquée. Le tirage, provisoirement fixé à 7500 exemplaires (les trois langues confondues), devrait permettre une large diffusion. Il sera important que cette publication se présente de telle manière que son contenu soit à la fois intéressant et agréable à lire.

• Activités régionales

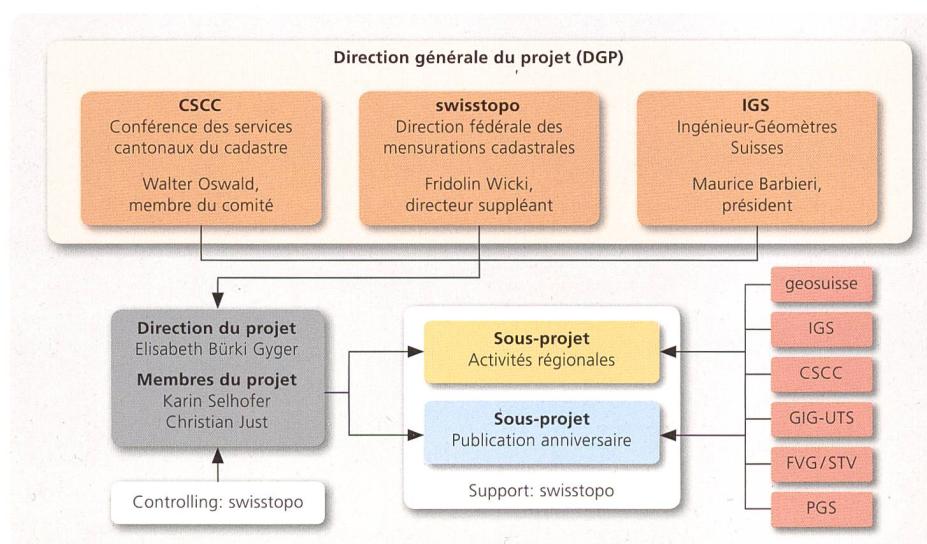
Avec 82 réponses positives, un intérêt réjouissant s'est manifesté pour une journée d'action. Aucune des trois suggestions émises pour l'organisation d'une manifestation (conduite seul / avec d'autres bureaux ou partenaires / organisée par la section) n'est toutefois parvenue à drainer largement les suffrages. Les nombreuses remarques formulées témoignent cependant d'une grande capacité d'enthousiasme des professionnels qui sont prêts à s'engager pour eux, pour leur métier et pour la MO de la Suisse considérée globalement, dans une mesure dépassant de loin le cadre ordinaire. L'enjeu est maintenant de parvenir à utiliser au mieux cette volonté d'engagement et de donner une traduction concrète au fourmillement d'idées observé.

• Supports d'information et de promotion

Un très fort intérêt s'est manifesté pour une brochure à destination du public, une réédition de la brochure existante «La mensuration officielle suisse» est d'ailleurs prévue. Un accueil favorable a également été réservé à l'idée d'une présentation multimédia ou d'un modèle de communiqué aux médias. Outre de nombreuses idées supplémentaires, la plupart d'entre elles concernant Internet, un souhait a été formulé à plusieurs reprises que les supports d'information et de promotion soient proposés sous une forme modulaire. Cette demande va tout à fait dans le sens des moyens

¹ PGS
Professionnels Géomatique Suisse
FVG/STV
Groupement des spécialistes en mensuration et en géo-information
geosuisse
Société suisse de géomatique et de gestion du territoire
GIG/UTS
Groupement des ingénieurs en géomatique
IGS
Ingénieurs géomètres suisses
CSCC
Conférence des services cantonaux du cadastre
swisstopo
Office fédéral de topographie

Organisation du projet



de communication déjà élaborés par le groupe RP de Géomatique Suisse dans le cadre du projet «Image de la mensuration officielle suisse» (voir l'article dans «cadastre» 2 d'avril 2010, page 34). Du reste, les projets «Image de la mensuration officielle» et «2012: les cent ans de la mensuration officielle» sont étroitement coordonnés de sorte qu'ils se complètent l'un l'autre.

• Logo de la commémoration

Certaines personnes ayant répondu ont porté une appréciation positive sur l'idée d'un logo de la commémoration. Il a toutefois aussi été mentionné qu'aucun logo spécifique ne devait être créé pour la commémoration parce que sa durée de vie serait trop courte, mais que les professionnels de la MO devraient renforcer l'intégration du logo existant dans leurs activités de bureau. Cette dernière observation rejoint parfaitement les objectifs poursuivis par la campagne d'image du groupe RP de Géomatique Suisse.

Le média Internet est considéré comme une plateforme d'information importante dans la quasi-totalité des réponses. Des comparaisons avec d'autres manifestations commémoratives montrent en outre que des informations destinées au public doivent être mises en ligne très tôt.

Bilan tiré des diverses remarques formulées

La capacité d'enthousiasme et la volonté d'engagement des professionnels doivent être utilisées à différents niveaux. Une grande importance devra être accordée aux sections régionales des organisations partenaires mais également à l'engagement

individuel dans la perspective de l'organisation de manifestations.

En coopération avec le projet «Image de la mensuration officielle suisse» du groupe RP de Géomatique Suisse qui a développé de très bons produits pour en assurer la promotion, nous devrions parvenir à renforcer globalement la MO en Suisse et à l'aider à être plus présente tant au sein de la population qu'auprès des décideurs politiques. C'est finalement de cela dont il est question!

Annonce préalable

Deux ateliers consacrés au projet partiel «Activités régionales» ont eu lieu en juin et juillet avec la participation de Markus Rindlisbacher (IGS), Astrid Oechslin et Beni Zaugg (FVG/STV) ainsi que Elisabeth Bürki Gyger et Karin Selhofer (direction de projet). Lors du premier atelier, on a évalué les résultats de l'enquête, ce qui a permis de développer de nouvelles idées. Lors du second atelier, on a concrétisé les idées pour des manifestations et des activités dans le cadre du jubilé.

Le **18 novembre 2010, dès 14 h** aura lieu dans les locaux de swisstopo une première **séance d'information** qui permettra de présenter les manifestations et les activités dans le cadre du jubilé à toutes et tous les professionnels de la mensuration officielle. La manifestation est publique et ouverte à tous. Nous inviterons personnellement les président-e-s des sections de IGS, geosuisse, UTS/GIG ainsi que les personnes qui ont manifesté lors de l'enquête leur intérêt à participer. Il est dès à présent possible de s'annoncer sous www.cadastre.ch ⇒ MO ⇒ Le point de mire.

Direction fédérale des
mensurations cadastrales



Du neuf sur www.cadastre.ch: le «Cinéma cadastre»

Circulaires et Express: dernières publications



¹ www.suisa.ch:
coopérative des auteurs
et éditeurs de musique

Pour le SIGA, le salon des arts et métiers de Sargans qui s'est tenu en avril 2010, le bureau d'ingénieurs Kreis AG a tourné plusieurs courts métrages présentant diverses facettes de la mensuration, notamment la mensuration officielle, permettant ainsi aux visiteurs de découvrir de manière divertissante le travail des géomètres.

C'est lors d'une visite du SIGA qu'est née l'idée de mettre ces films en ligne sur le portail de la mensuration officielle. Des obstacles d'ordre linguistique et juridique ont dû être surmontés avant qu'elle puisse voir le jour: les titres des films ont été intégrés en trois langues et l'autorisation de reproduction a été obtenue auprès de la Suisa¹ pour leurs bandes son. Le «Cinéma cadastre» a ouvert ses portes virtuelles le 1^{er} juillet 2010.

Avez-vous également tourné des séquences à vocation pédagogique, destinées à mieux faire connaître la mensuration officielle à nos concitoyens? Le «Cinéma cadastre» se fera une joie de les présenter. Faites-nous simplement parvenir un fichier vidéo et une brève confirmation indiquant que tous les droits de publication ont été acquis (Suisa).

Avec le «Cinéma cadastre», nous nous rapprochons un peu plus de l'objectif visé, à savoir ouvrir le portail de la MO à des non spécialistes.

Direction fédérale des mensurations cadastrales

Circulaires

qui apportent des précisions importantes relatives à des prescriptions juridiques applicables à l'échelon national

Date	Thème
■ 07.05.2010	<i>Circulaire MO 2010/01</i> Mise en ligne du checkservice CheckCH
■ 27.05.2010	<i>Circulaire MO 2010/02</i> Mise à jour du TOPIC NPA_Localite

Express

qui donnent des informations générales ou qui accompagnent des enquêtes

Date	Thème
■ 06.05.2010	<i>MO-Express 2010/02 WMS-MO</i> Web Map Service avec les données de la mensuration officielle: Recommandations pour la réalisation
■ 19.05.2010	<i>Cadastre RDPPF Express 2010/01</i> Audition par voie de conférence du modèle-cadre pour le cadastre RDPPF
■ 09.06.2010	<i>Cadastre RDPPF Express 2010/02</i> Audition par voie de conférence du modèle-cadre pour le cadastre RDPPF – Invitation définitive
■ 22.06.2010	<i>MO-Express 2010/03</i> Suppression de la recommandation technique pour la saisie des TOPICS «NPA_Localite» et «Adresses_des_batiments» du 23 novembre 2005
■ 01.07.2010	<i>MO-Express 2010/04</i> Archivage, disponibilité assurée dans la durée ¹ et établissement d'historique des données de la mensuration officielle

- Mensuration officielle
- Cadastre RDPPF

Ces documents peuvent être consultés sur le portail www.cadastre.ch ⇨ mensuration officielle ou ⇨ Cadastre RDPPF.